



**Légende**

**Zones urbaines**

- UR - Zone urbaine dense de bourg et des villages
- UR - Zone urbaine pavillonnaire
- UR - Zone urbaine pavillonnaire
- UR - Zone urbaine accueillant des équipements
- UR - Zone urbaine accueillant une activité artisanale

**Zone à urbaniser**

- AU - Zone à urbaniser à court ou moyen terme àocation d'habitat

**Zone agricole**

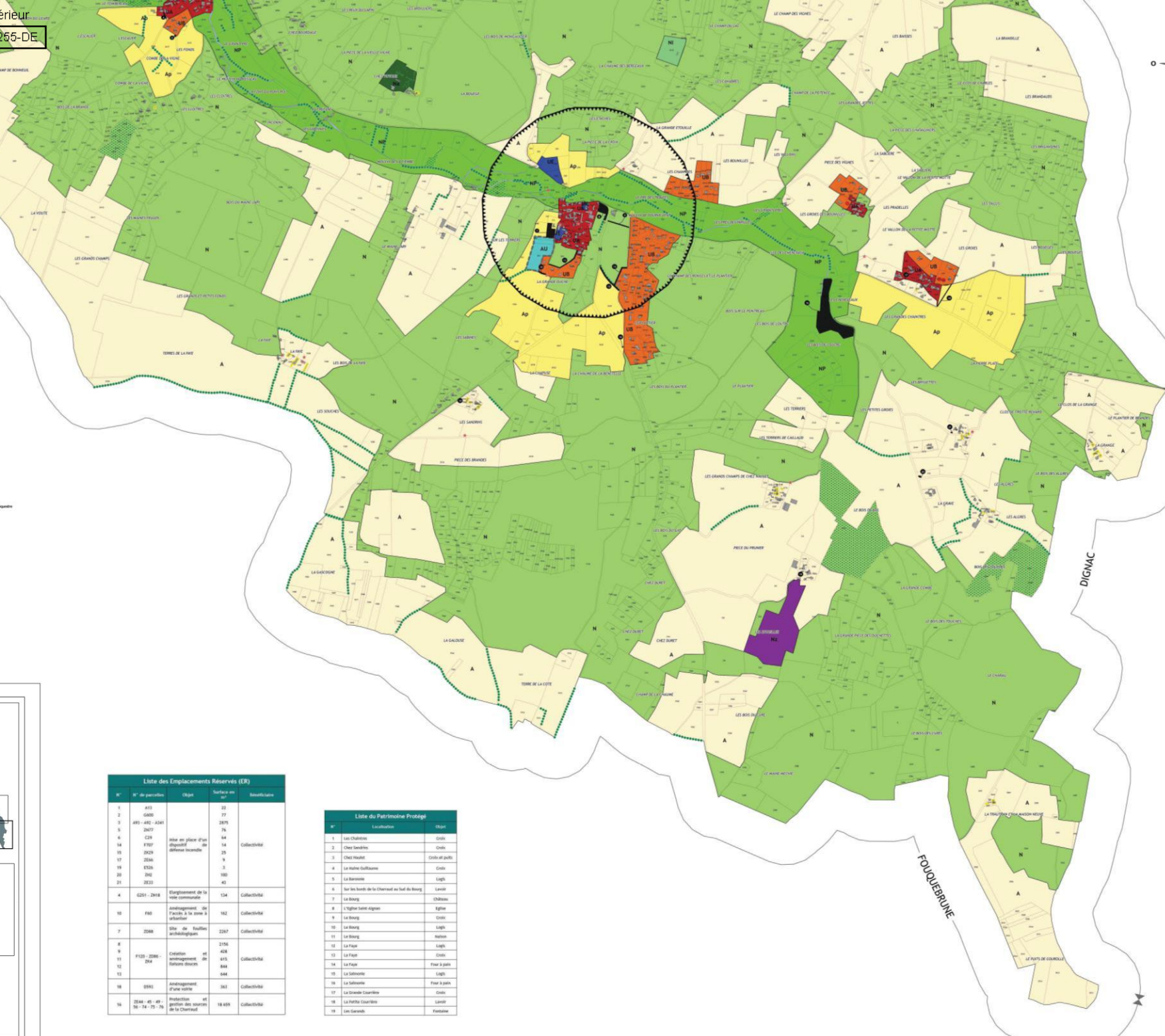
- A - Zone agricole
- Ap - Secteur agricole d'habitat paysan
- Diverses études en cours ou prévues pour lesquels est autorisé le changement de destination au titre de l'article L.122-10 du Code de l'urbanisme

**Zone naturelle**

- N - Zone naturelle
- N1 - Secteur naturel de table et de capacité d'accueil limitée intégrant des équipements de table
- N2 - Secteur naturel de table et de capacité d'accueil limitée intégrant des activités liées à l'agriculture florissante et au domaine équestre
- N3 - Secteur naturel de table et de capacité d'accueil limitée correspondant à un secteur dédié au village ou autre
- NP - Zone naturelle protégée (intention de l'ordonnance et comble écologique)

**Autres éléments**

- Emplacements réservés (Article L.123-2 du Code de l'urbanisme)
- Espaces Bâtis Classés (Article L.123-1 du Code de l'urbanisme) : Bâtis
- Espaces Bâtis Classés (Article L.123-1 du Code de l'urbanisme) : Halls
- Caractéristique de transport de gaz (général par GRF GAZ)
- Secteur de danger très grave défini au titre de l'article R123-11 du Code de l'urbanisme
- Secteur de danger grave défini au titre de l'article R123-11 du Code de l'urbanisme
- Secteur de danger significatif défini au titre de l'article R123-11 du Code de l'urbanisme
- Présence de protection autour des monuments historiques
- Patrimoine protégé (Article L.123-1-1 du Code de l'urbanisme)
- Constructions non déclarées sur le cadastre municipal
- Secteur soumis à l'obligation d'investissement et de programmation (OIP)



République Française - Département de la Charente (16)

Commune de **TORSAC**

PIECE 4.0  
**REGLEMENT GRAPHIQUE**  
(1/6000)

**PLU approuvé le 18 octobre 2018**

**Modification simplifiée n°1 approuvée le 23 mai 2019**

**Modification n°1 approuvée le 9 décembre 2021**

N°	N° de parcelles	Objet	Surface en m <sup>2</sup>	Justificatif
1	A13		23	
2	G60		77	
3	493 - 492 - 4341		2876	
4	2677		76	
5	C29	Site en place d'un abri	64	Collectif
6	F707	Site en place d'un abri	14	Collectif
10	R219		25	
17	Z64		5	
19	E35		5	
20	Z65		183	
21	Z63		43	
4	0251 - 2918	Élargissement de la voirie communale	134	Collectif
10	F80	aménagement de l'ancien site de la zone à urbaniser	162	Collectif
7	Z568	Site de stockage archéologique	2267	Collectif
8			2156	
9			468	
11	F129 - Z586	Création de logements sociaux	653	Collectif
12	Z62		844	
13			844	
16	E993	aménagement d'une voirie	363	Collectif
18	Z64 - 45 - 49 - 56 - 74 - 75 - 76	Protections des parties de la Charente	18 659	Collectif

N°	Localisation	Objet
1	Les Châteliers	Créer
2	Chez Sandrine	Créer
3	Chez Hubert	Créer et peindre
4	Le Maître Ouflianne	Créer
5	La Berrière	Léger
6	Sur les bords de la Charente au Sud de Bourq	Léger
7	La Baug	Château
8	L'Église Saint-Étienne	Léger
9	La Baug	Créer
10	La Baug	Léger
11	La Baug	Léger
12	La Faye	Léger
13	La Faye	Créer
14	La Faye	Peur à peindre
15	La Salonne	Léger
16	La Salonne	Peur à peindre
17	La Grande Courrière	Créer
18	La Grande Courrière	Léger
19	Les Gards	Établir